



CLUB DE BOUVIER DES FLANDRES DU QUÉBEC
DEMANDE D'ADHÉSION OU RENOUELEMENT / ANNÉE 2017

Toute personne désirant devenir membre du Club de Bouvier des Flandres du Québec s'engage à respecter les Règlements du Club et son Code d'éthique en signant le formulaire d'adhésion ou de renouvellement.
Si vous êtes membre du Club Canin Canadien (CCC), vous devez être en règle avec ce dernier.

Nom(s) et Prénom(s) :

Votre Courriel :

Adresse postale complète :

Numéro, rue, route rurale, concession, site et appartement.

Ville :

Province :

Code postale :

Téléphone résidence :

Cellulaire :

Si membre junior :

Nom :	Prénom :	Jour	Mois	Année
Date de naissance (membre junior seulement)				

Nom(s) du (des) chien(s)

Nom(s) :	CCC # :	Date de naissance :	Jour	Mois	Année
----------	---------	---------------------	------	------	-------

À quelles sortes d'activités participez-vous déjà avec votre (vos) bouvier(s) :

Qu'est-ce que vous attendez du Club :

Tout aspirant membre doit être parrainé par deux membres en règle, dont un membre du CA lors de l'approbation

Date d'acquisition du chiot	OU	Date d'acquisition du chien adulte en adoption
Jour Mois Année		Jour Mois Année

1. Nom :	Signature :
2. Nom :	Signature :

-----CALCUL-----

Calcul du montant dû :

Frais d'adhésion annuels : 30.00 \$	x	1	=	30 . 00	\$
Frais (si applicables) pour chaque personne additionnelle à la même adresse : 5.00 \$	x		=	.	\$
Frais (si applicables) pour membre junior : 15.00 \$.	\$
	Sous total :			.	\$
Pour membre-éleveur (seulement)	Si oui, frais additionnels : 30.00 \$.	\$
	Montant total dû :			.	\$

SIGNATURE (obligatoire) du membre ou membre-éleveur :

Date :

***** SECTION OBLIGATOIRE POUR MEMBRE-ÉLEVEUR *****

Nom de l'éleveur Membre CCC #

Nom du chenil

Pour être **membre-éleveur** du Club de Bouvier des Flandres du Québec (CBdFQ), il faut :

- Être adulte et membre en règle du Club de Bouviers des Flandres du Québec depuis au moins une (1) année complète (365 jours);
- Être membre en règle du Club Canin Canadien (CCC) ;
- **Signer le formulaire d'adhésion ou de renouvellement et l'acheminer à la directrice des membres avec votre chèque;**
- Acquitter les frais annuels de **30.00\$ additionnels**, ce qui donne droit à une visibilité dans les parutions du journal du Club, notre site Web et Facebook.

Pour envoyer la demande ou pour toute information, veuillez communiquer avec :

La Directrice des membres Monique Marinelli (mobouv@videotron.ca)

SVP, envoyez toute demande d'adhésion ou de renouvellement, **avec la signature (obligatoire) du membre ou membre-éleveur**, accompagnée d'un chèque payable au nom du : Club de Bouvier des Flandres du Québec

N. B. Pour tout chèque, sans provision, des frais seront appliqués (si nécessaire)